

Squat du Casse-Dalle : on a négocié (pour rien), maintenant on occupe !

Appel a soutien pour l'ouverture d'un squat 19 rue du docteur Bonhomme a Lyon 3^e



Suivi: 5 mises à jour. **La plus récente en premier** | [la plus ancienne en premier](#)

18h10. Mise en demeure d'évacuation forcée reçu pour le 19 rue Bonhomme

Les flics viennent de passer cette aprem au squat 19 rue Bonhomme pour afficher une mise en demeure d'évacuation forcée. Utilisant la loi Kasbarian, ce document indique qu'une expulsion est possible sous 7 jours, donc à partir de jeudi prochain (le 2 mai), sans passer par un juge. Un recours va être déposé devant le tribunal administratif accompagné d'un référé-suspension.

17h28. Action anti-expulsions au siège de Lyon Métropole Habitat ce jeudi 25 avril

Ce jeudi 25 avril vers 10h, une trentaine de personnes ont envahi le siège de Lyon Métropole Habitat, bailleur "social" public, avec des slogans comme "pas d'expulsions sans relogements", "Kasbarian assassin, LMH complice", ou "un toit c'est un droit"...

Cette action était à l'initiative d'habitant-es de squats menacés d'expulsion imminente et de leurs soutiens.

Lyon Métropole Habitat, dont la majorité du CA dépend de la Métropole de Lyon et dont la présidente est membre du parti Europe-Écologie-Les-Verts (EELV), a engagé une procédure dite "Kasbarian" pour expulser sans délai un nouveau squat ouvert depuis une semaine rue du Docteur Bonhomme à Lyon 3^e. Ce bâtiment est vide depuis plusieurs mois alors qu'il est en très bon état pour l'habitation.

Ce squat a pour objectif de reloger des habitant-es du Casse-Dalle, un autre squat du 3^e arrondissement ouvert depuis plus d'un an et demi dont la Métropole (propriétaire du lieu) a saisi la police pour une expulsion dans les prochains jours sans relogements.

Depuis l'été dernier, le gouvernement a passé une nouvelle loi contre les pauvres qui facilite les expulsions, la loi Kasbarian (dite « loi antisquat »). C'est cette loi que Lyon Métropole Habitat est en train d'utiliser pour tenter d'expulser sans délai le squat rue du Docteur Bonhomme. Les partis de gauche qui gouvernent à Lyon avaient fortement dénoncé cette loi. On exige donc qu'ils agissent en conséquence en refusant de l'appliquer contre ce nouveau squat et tous les prochains.

Alors que l'action avait pour but d'obtenir un entretien avec Blandine Collin, présidente de Lyon Métropole Habitat et membre d'EELV, le bailleur social a directement appelé la police et refusé toute négociation. La police, venue très rapidement et en nombre, a expulsé les manifestant-es au bout d'une heure environ. Il n'y a eu aucun contrôle d'identité ou arrestation.

19h20. Les 4 personnes ont été libérées sous OQTF. Pas de nouvelles pour le squat rue

du D^r Bonhomme

Les 4 personnes ont été libérées sous OQTF. On rappelle que la métropole avait promis de négocier avec la préfecture une procédure d'expulsion « classique » sans la présence de la PAF. Pour le nouveau squat rue du Docteur Bonhomme toujours aucune nouvelle de la métropole qui avait promis de faire l'intermédiaire avec Lyon Métropole Habitat dont elle est le gestionnaire majoritaire.

11h12. Au Casse-dalle ce matin, 4 personnes ont été arrêtées par la PAF lors du « recensement » forcé par les flics. Toujours besoin de soutien pour le nouveau bâtiment au 19 rue du Docteur Bonhomme

Ce matin la police est entrée de force au Casse dalle (221 rue Créqui) pour recenser les habitant.es en vue d'une expulsion imminente. La PAF (Police aux Frontières) en a profité pour arrêter 4 personnes.

Pendant ce temps le nouveau bâtiment destiné a une partie des gens du Casse dalle est toujours menacé d'expulsion. Appel à aller les soutenir sur place au 19 rue du Docteur Bonhomme !

19h24. Des nouvelles du squat 19 rue Docteur Bonhomme

Cet apres midi, l'huissiere est passée avec la secu et les keufs, ainsi que le propriétaire Lyon Metropole Habitat. L'huissiere nous a informé.es que le propriétaire faisait appel a l'article 38 de la loi DALO, modifiée par la loi Kasbarian, qui preconise que « les occupant.es disposent dans ce cas de 7 jours pour quitter les lieux. »

Pour nous cette disposition est impensable de la part d'un « bailleur social » qui se donne pour mission « un logement pour tous » (cf leur site).

Nous demandons que l'application de l'article 38 soit annulé, nous demandons que la metropole prenne position face a un bailleur dont 17 de ces 27 membres sont désignés par son conseil, auquel apparait notamment Renaud Payre vice president de cette meme metropole.

Nous demandons egalement que Blandine Collin, presidente de LMH et conseillere metropolitaine EELV, tienne les promesses de son parti politique qui avait appelé a manifester contre cette loi !

Des habitant-es et soutiens du squat le Casse-Dalle, menacé par la Métropole de Lyon d'une expulsion imminente sans relogement, occupent actuellement en toute discrétion un bâtiment depuis la nuit de ce vendredi 19 à samedi 20 avril. L'occupation sera rendue publique ce lundi 22 avril dans la matinée.

Le squat le Casse-Dalle avait ouvert en septembre 2022, dans un bâtiment appartenant à la Métropole de Lyon, abandonné depuis plus de 10 ans. Après avoir fait croire en 2023 aux habitant-es pendant plusieurs mois qu'elle allait leur proposer une convention d'occupation, la Métropole leur a finalement annoncé en mars 2024 qu'ils seraient expulsé-es avant la fin du mois d'avril.

Malgré plusieurs réunions, des manifestations, la proposition d'une liste de bâtiments vacants leur appartenant, la Métropole a refusé toute solution de relogement pour la cinquantaine d'habitant-es. Pire, elle refuse même de prévenir à l'avance du jour exact de l'expulsion, soit-disant pour éviter une « suroccupation » du squat. Donc la Métropole de Lyon – dirigée par les partis Europe-Écologie-Les-Verts, la France Insoumise, le Parti Communiste et le Parti Socialiste – préfère aider les flics à mettre des gens à la rue un matin par surprise, plutôt que prévenir juste quelques jours à l'avance pour avoir le temps de préparer leurs affaires.

Ces partis politiques, soit-disant de « gauche », disent s'opposer aux politiques racistes et anti-sociales du

gouvernement de Macron, mais dans les faits ils utilisent ces mêmes politiques qu'ils prétendent combattre quand ça les arrange.

On a compris qu'ils s'en foutaient d'expulser des personnes précaires sans leur proposer de relogements, donc maintenant on ne négocie plus, on occupe.

Depuis l'été dernier, le gouvernement a passé une nouvelle loi contre les pauvres qui facilite les expulsions, la loi Kasbarian (dite « loi antisquat »). Les partis de gauche qui gouvernent à Lyon avaient fortement dénoncé cette loi. On exige donc qu'ils agissent en conséquence en refusant de l'appliquer contre ce nouveau squat et tous les prochains.

Retrait de la loi Kasbarian !
Logement pour toustes !